

EXHORTATION "SACRAMENTUM CARITATIS"

(le 22 février 2007)

Il est nécessaire de vivre l'Eucharistie comme mystère de la foi authentiquement célébré, dans la conscience claire que "l'intellectus fidei" est toujours originellement en rapport avec l'action liturgique de l'Eglise. Dans cette perspective, (...) l'action liturgique ne peut jamais être considérée d'une manière générique, indépendamment du mystère de la foi.

La relation entre mystère auquel on croit et mystère que l'on célèbre se manifeste d'une façon particulière dans la valeur théologique et liturgique de la beauté. (...) Toutefois, cette beauté n'est pas une simple harmonie de formes ; (...) La beauté véritable est l'amour de Dieu, qui s'est définitivement révélé à nous dans le mystère pascal. La beauté de la liturgie fait partie de ce mystère ; elle est expression très haute de la gloire de Dieu et elle constitue, en un sens, le Ciel qui vient sur la terre. (...) Par conséquent, la beauté n'est pas un facteur décoratif de l'action liturgique ; elle en est plutôt un élément constitutif, en tant qu'elle est un attribut de Dieu lui-même et de sa révélation. Tout cela doit nous rendre conscients de l'attention que nous devons avoir afin que l'action liturgique resplendisse selon sa nature propre. La beauté intrinsèque de la liturgie a pour sujet propre le Christ ressuscité et glorifié dans l'Esprit Saint, qui inclut l'Eglise dans son action.

(...) Le premier moyen de favoriser la participation du peuple de Dieu au Rite sacré est la célébration appropriée du Rite lui-même. L'ars celebrandi est la meilleure condition pour une *actuosa participatio*. L'ars celebrandi découle de l'obéissance fidèle aux normes liturgiques dans leur totalité, puisque c'est justement cette façon de célébrer qui a assuré, depuis 2000 ans, la vie de foi de tous les croyants, qui sont appelés à vivre la célébration en tant que peuple de Dieu, sacerdoce royal, nation sainte (cf. 1 P 2, 4-5.9).

S'il est vrai que le peuple de Dieu tout entier participe à la Liturgie eucharistique, cependant, en relation avec un ars celebrandi correct, une tâche indéniable revient à ceux qui ont reçu le sacrement de l'Ordre. Evêques, prêtres et diacres, chacun selon son degré, doivent considérer la célébration comme leur principal devoir. Cela concerne avant tout l'Evêque diocésain : (...) il lui revient de sauvegarder l'unité unanime des célébrations dans son diocèse. [Il] doit donc faire en sorte que les prêtres, les diacres et les fidèles comprennent toujours plus le sens authentique des rites et des textes liturgiques et qu'ils soient ainsi conduits à une célébration de l'Eucharistie active et fructueuse.

En soulignant l'importance de l'ars celebrandi, on met par conséquent en lumière la valeur des normes liturgiques. L'ars celebrandi doit favoriser le sens du sacré et l'utilisation des formes extérieures qui éduquent à un tel sens, comme par exemple l'harmonie du rite, des vêtements liturgiques, de l'ameublement et du lieu sacré. Là où les prêtres et les responsables de la pastorale liturgique s'emploient à faire connaître les livres liturgiques et les normes liturgiques en vigueur, mettant en évidence les grandes richesses de la Présentation générale du Missel romain et de la Présentation des Lectures de la Messe, la célébration eucharistique en tire profit.

(...) Pour un ars celebrandi correct, il est tout aussi important d'être attentif à toutes les formes de langage prévues par la liturgie : parole et chant, gestes et silences, mouvements du corps, couleurs liturgiques des vêtements. En effet, la liturgie possède de par sa nature une variété de registres de communication qui lui permettent de parvenir à intégrer tout l'être humain.

La simplicité des gestes et la sobriété des signes, effectués dans l'ordre et dans les moments prévus, communiquent et impliquent plus que le caractère artificiel d'ajouts inopportuns. L'attention et l'obéissance à la structure propre du rite, tout en exprimant la reconnaissance du caractère de don de l'Eucharistie, manifestent la volonté du ministre d'accueillir, avec une docile gratitude, ce don ineffable.

(...) Pour mieux exprimer l'unité et l'universalité de l'Eglise, je voudrais recommander ce qui a été suggéré au Synode des Evêques, en harmonie avec les directives du concile Vatican II : excepté les lectures, l'homélie et la prière des fidèles, il est bon que [des] célébrations soient en langue latine et donc que soient récitées en latin les prières les plus connues de la tradition de l'Eglise et éventuellement que soient exécutées des pièces de chant grégorien. De façon plus générale, je demande que les futurs prêtres, dès le temps du séminaire, soient préparés à comprendre et à célébrer la Messe en latin, ainsi qu'à utiliser des textes latins et le chant grégorien. On ne négligera pas la possibilité d'éduquer les fidèles eux-mêmes à la connaissance des prières les plus communes en latin, ainsi qu'au chant en grégorien de certaines parties de la liturgie (...).